

REUNION PUBLIQUE

*Invitation à participer à la conférence-débat
« Transports et qualité de l'air en bassin annécien »*

Jeudi 19 Novembre à 18h30. Salle des Eaux et Forêts à Annecy

(Croisement du Bd du Fier et de l'avenue de Genève)

Lors de la 21^{ème} conférence de l'ONU sur le Climat (COP 21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 il sera rappelé que 30% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) responsables du dérèglement climatique sont dues au transport (transport routier à 92% en France).

Mais le trafic routier constitue aussi l'un des principaux émetteurs de particules fines (PM10 et PM2,5) et d'oxydes d'azote (NOx) dangereux pour la santé : 65% des émissions d'oxydes d'azote et 28% de celles de microparticules lui étaient liées sur le bassin annécien en 2013. L'Organisation Mondiale de la Santé a classé Annecy 2^{ème} ville la plus polluée de France en microparticules de diamètre inférieur à 2,5µ (PM2,5). Les habitants de l'agglomération perdraient 11 mois d'espérance de vie par rapport à une ville qui respecterait la valeur- guide de l'OMS.

Pour mieux répondre aux besoins croissants de mobilité des habitants et des touristes, et réduire les risques sur la santé et le climat, la plupart des villes se dotent de solutions de transports respectueuses de la santé et du climat, c'est à dire de la qualité de l'air. En Haute-Savoie, c'est, depuis plus d'un demi-siècle, la voiture particulière qui est favorisée au détriment de solutions collectives et de la multi-modalité qu'attendent beaucoup de nos concitoyens et visiteurs. En bassin annécien, la congestion des routes, que beaucoup d'entre nous subissent au quotidien par absence d'alternative performante, risque de s'amplifier encore avec la croissance démographique attendue et les projets d'infrastructures routières à l'horizon 2030 à l'instar de celles de la rive Ouest avec, en corollaire pour ces dernières, une croissance des émissions de GES et microparticules de + 40%. Même pourcentage, mais signe inverse de l'objectif fixé par l'Europe !

Le collectif des 14 associations pour un « Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien » analyse les données, étudie les projets, compare les solutions, consulte depuis un an. Il participe aux concertations qu'il a appelées de ses vœux, celle du « Conseil d'orientation de la qualité de l'air » installé en octobre par la C2A et celle du Conseil départemental sur le « projet d'aménagement global du tunnel sous le Semnoz, du Bus à Haut Niveau de Service sur l'itinéraire de la RD 1508 et de la Nouvelle Voirie Urbaine sur les communes d'Annecy, Seynod et Cran-Gevrier ».

Comment diminuer la pollution de l'air, résorber la congestion des routes, faciliter la mobilité de tous, économiser la dépense publique ? Pourquoi faire l'inverse ?

Le transport et la santé sont aussi l'affaire des Régions. A l'approche des élections régionales des 6 et 13 décembre, nous sommes heureux de vous inviter à la présentation de nos recherches et aux tables rondes autour d'élus, de représentants des exécutifs en charge de ces questions ainsi que, clin d'œil à l'actualité, de candidats officiels. Vos questions sur les transports et la qualité de l'air seront les bienvenues pour orienter les choix dans un esprit COP 21.

Pour un exercice démocratique local exemplaire, une mobilité décarbonée, la protection de notre qualité et de notre cadre de vie.

OL -24/10/2015 grenelleannecy@gmail.com

